

MICHEL BECKER

le 4 janvier 2021

Madame Alix Hirt-Hauser et ses cohéritiers
Monsieur Mickaël Hirt
Monsieur Gérard Simon, Président de l'A2Co
Monsieur Yvon Crolet

Objet : Quelle suite pour la chasse au trésor *Sur la Trace de la Chouette d'Or* ?

Chers Tous,

J'ai le plaisir de m'adresser officiellement à vous en marge de la procédure en cours à Avignon visant la chasse au trésor *Sur la Trace de la Chouette d'Or*.

Au-delà des arguments de chacun, il est clair que nous souhaitons tous que le jeu *Sur la Trace de la Chouette d'Or* se poursuive en coupant court à toute rumeur, ce qui signifie, très concrètement, pouvoir confirmer l'enfouissement d'une contremarque à l'endroit de la cache localisée par les solutions aux énigmes.

Depuis 2009 j'ai tenté, soit directement avec un représentant des héritiers de Régis Hauser, soit par des lettres ouvertes publiées sur internet, ou des échanges sur différents forums ou encore par le biais de divers intermédiaires, d'obtenir de vérifier la localisation exacte de la cache et son contenu. Je vous renouvelle donc à tous, par la présente, ma proposition de simplement faire vérifier par un huissier de justice la localisation exacte de la cache, le « pile-poil » comme disent les joueurs, et la réalité de ce qui s'y trouve enfoui.

L'unique difficulté réside en réalité dans la manière de procéder :

- soit nous mandatos librement un huissier qui pourra prendre seul connaissance de la localisation de la cache après lecture des solutions, se rendra sur place, de nuit et en toute discrétion, sans limite de juridiction puisque n'intervenant pas dans un cadre judiciaire, accompagné d'une personne qui pourrait être l'un des héritiers de Régis Hauser ou un tiers de confiance choisi d'un commun accord entre nous, et si une autorisation s'avérait nécessaire pour creuser, l'huissier, ne pouvant y déroger, se bornera alors à dresser constat du contenu du trou creusé par la personne accompagnatrice, et en sorte d'éviter toute tentative de pistage par des tiers, il conviendra bien évidemment que nul autre que nous-mêmes soit averti de cette démarche

Le constat de l'huissier fera foi et de deux choses l'une :

- ou tout est conforme et la contremarque en bronze est bien à l'emplacement de la cache localisée par les solutions, le jeu pouvant dès lors se poursuivre de manière totalement sereine et sécurisée puisque n'ayant pas encore de gagnant
- ou bien il se révèle une anomalie plus ou moins importante et dans ce cas chacun décidera lui-même des suites à donner
- soit, à défaut de vérification à notre propre initiative comme décrit ci-dessus, c'est donc le Juge qui y fera procéder en désignant un huissier pour se faire remettre les solutions et connaître le lieu de la cache. Si ce lieu est hors de la juridiction de l'huissier ainsi désigné, celui-ci devra alors déléguer à l'un de ses Confrères, compétent sur la zone concernée, le soin d'aller vérifier la cache, et si une autorisation s'avère nécessaire pour creuser, ledit Confrère devra alors solliciter une autorisation auprès des autorités locales : autant dire que maintenir une totale confidentialité ne serait probablement pas possible dans de telles conditions.

En résumé, à défaut de désignation par nous-mêmes d'un huissier, le sort du jeu se retrouvera entre des mains tierces qui ne pourront pas opérer avec la même discrétion que nous-mêmes, ce qui induira des possibilités de fuites, tricheries ou indiscretions risquant d'entraîner sa fin précipitée, et ceci même si le constat ordonné par le Tribunal établit que tout est en ordre. Une telle fin serait infiniment regrettable pour tout le monde, et en premier lieu pour les joueurs auxquels il convient de penser avant tout. Chacun portera donc la responsabilité de sa décision.

J'ai préféré vous écrire directement mais vous pouvez tout-à-fait passer par le canal de nos avocats pour me répondre (ou pas).

Je profite de la présente pour vous adresser, Chers Tous, mes meilleurs vœux pour 2021, et tout particulièrement celui de voir se poursuivre de la meilleure des façons cette magnifique aventure *Sur la Trace de la Chouette d'Or*.

Bien à vous.



MICHEL BECKER